

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.348 — QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — VENDREDI 19 MAI 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 5 fr. — Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr. — Les insertions sont exclusivement reçues.

A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux. — A Paris : A l'agence Havas, 4, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard, 6 Mois 6 fr. 00, 12 Mois 12 fr. 00. — Autres départements et l'Algérie, 6 Mois 6 fr. 50, 12 Mois 12 fr. 50. — Étranger (Union postale), 6 Mois 8 fr. 00, 12 Mois 15 fr. 00. — Les Abonnements partent des 1^{ers} et 15 de chaque mois. — Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste.

France et Russie

La célébration à Pétrougrad du vingt-cinquième anniversaire de l'alliance franco-russe en présence des représentants du gouvernement français, MM. Viviani et Albert Thomas, vient d'affirmer avec éclat la solidité des liens qui unissent de plus en plus étroitement les deux grands pays.

Le fait que le banquet était présidé par le président de la Douma, M. Rodzianko, ajoutait encore à la valeur et à la portée de cette manifestation où toutes les classes de la Russie se trouvaient ainsi représentées en même temps que le gouvernement au nom duquel M. Sazonoff a parlé avec tant d'autorité. On peut dire que c'est toute la Russie qui acclamait à une fois de plus l'indissoluble alliance entre l'empire moscovite et la République française. La France ne sera pas moins unanime dans l'affirmation des mêmes sentiments.

Ces noces d'argent de l'alliance franco-russe se célèbrent en des heures tragiques, au milieu de l'horrible tourmente de la guerre. Mais s'il y a de la tristesse et de l'angoisse, il y a aussi de la fierté dans de telles heures. En sautant au passage ce vingt-cinquième anniversaire de l'alliance conclue en 1891, Russes et Français ont le droit de constater avec un patriotique orgueil que le pacte par lequel ils étaient loyalement rapprochés et définitivement unis a bien rempli son rôle de sauvegarde, a bien accompli son œuvre de libération.

L'alliance franco-russe dont le tsar Alexandre III et notre président Carnot établirent il y a vingt-cinq ans le premier acte n'avait pas d'autre but que de dresser contre le péril de la Triple-Entente un rempart. A vrai dire, le mot d'alliance n'avait pas encore été

prononcé à cette date : on sait qu'il ne fut que quelques temps après, lorsque s'échangèrent, à bord du Pothuau conduit par l'amiral Gervais dans les eaux russes, les fameux toasts dans lesquels le tsar et le président Félix Faure parlèrent pour la première fois des deux nations amies et alliées. Mais dès 1891 l'accord se trouvait conclu entre l'empire moscovite et la République française : à partir de ce moment-là, il fut entendu qu'une agression de l'Allemagne et de ses alliés ne nous trouverait plus seuls.

L'accord franco-russe heureusement transformé en alliance avait été consacré par l'éclat des fêtes de Cronstadt et de Toulon, par l'éclat des fêtes de Marseille et de Paris, puis, d'année en année, par tant d'autres manifestations du même ordre où l'âme même de chacun des deux pays ratifiait chaque fois avec une force et un enthousiasme nouveaux les résolutions des deux diplomates. Au fur et à mesure que les ambitions de l'Allemagne se révélaient plus menaçantes, la double alliance se faisait plus étroite, plus solide, plus énergiquement résolue. Et lorsque l'heure sonna, c'est-à-dire lorsque l'immonde ruée germanique fut déchaînée, cette alliance franco-russe qui par l'adhésion de l'Angleterre était devenue la Triple-Entente fut sur-le-champ ses preuves.

Elle n'a pas cessé de se multiplier depuis vingt-deux mois avec le concours de nouveaux alliés. Et l'on peut constater à sa gloire que l'héroïsme des Français et des Russes, dont les drapeaux se trouvent aujourd'hui associés jusque sur notre front, a forcé l'admiration du monde entier. Grâce à ces prodiges d'héroïsme, l'alliance dont on célèbre le vingt-cinquième anniversaire apparaît aujourd'hui comme scellée par le noble sang versé à flots : elle est devenue l'alliance sacrée, l'impérissable alliance autour de laquelle tous les peuples libres réalisent leur définitive union pour leur salut commun.

CAMILLE FERDY.

65^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
Entre l'Oise et l'Aisne, une forte reconnaissance ennemie, qui tentait d'aborder nos lignes aux abords de Quennevières, a été contre-attaquée par nous et s'est dispersée, laissant des morts sur le terrain.

Sur la rive gauche de la Meuse, après une vive préparation d'artillerie, les Allemands ont essayé, à plusieurs reprises, au cours de la nuit, d'enlever le réduit du bois d'Avocourt. Repoussé chaque fois par nos feux, l'ennemi a subi des pertes très sérieuses.

De notre côté, nous avons exécuté, au nord de la cote 287, vers 3 heures du matin, un coup de main sur une tranchée allemande, dont les occupants ont été tués ou faits prisonniers.

A la même heure, nos troupes se sont emparées, après un combat acharné, d'un fortin ennemi solidement organisé sur la pente nord-est de la cote 304.

Sur la rive droite et en Woëvre, bombardement réciproque.

AVIATION

Dans la nuit du 16 au 17 mai, nos avions ont effectué de nombreux bombardements sur le front au nord de Verdun, notamment quinze obus de gros calibre ont été lancés sur un important dépôt de munitions entre Raucourt et Arrocourt (dix kilomètres sud de Sedan); cinq sur la gare de Sedan, où un incendie s'est déclaré; quinze sur un dépôt de munitions près d'Azannes.

Dans la même nuit, deux de nos appareils ont jeté quatre-vingts obus sur la gare de Metz-Sablons.

Des avions ennemis ont, pendant la nuit, lancé plusieurs bombes sur la région de Lunéville, d'Épinal et de Belfort, causant des dégâts matériels sans importance.

La Neutralité de la Suède

Importantes déclarations du ministre des Affaires étrangères

Stockholm, 18 Mai.
Le ministre des Affaires étrangères de Suède vient de faire devant la Chambre des députés d'importantes déclarations sur l'attitude de la Suède dans le conflit actuel.

Au début du débat engagé à la deuxième Chambre du Riksdag sur le projet d'augmentation du nombre des députés, le ministre des Affaires étrangères, M. Persson, vice-président, a prononcé un discours dans lequel il a dit :

« Les débats de la guerre, le gouvernement, fidèlement appuyé par le Riksdag, a maintenu la complète et impartiale neutralité de la Suède. Depuis lors, des faits se sont produits toutefois qui méritent d'être mentionnés à divers égards et cela notamment ces derniers temps. On nous a apporté des informations sur les fortifications et autres préparatifs militaires faits dans les îles d'Åland et qui ont inspiré de graves appréhensions à cause de l'importance très grande qu'il y a pour notre pays à ce que ces îles restent sous le rapport militaire, dans le même état qu'avant la guerre. Des affirmations ont été émises au sujet de la Suède, dans lesquelles on prétendait que le gouvernement suédois avait l'intention de croquer ou d'entendre traiter cette question à un point de vue autre que celui des considérations purement nationales et qu'il voulait s'écarter de la politique de la neutralité tant de fois proclamée par le gouvernement. Pour ma part, je suis convaincu que le gouvernement suédois restera attaché à la politique de neutralité qu'il a suivie jusqu'à ce jour et que dans la question si importante des îles d'Åland, aussi bien que dans d'autres questions, il veillera sur les droits et les intérêts de la Suède, il sera néanmoins d'un grand intérêt pour la Suède et d'une grande importance pour l'opinion publique que le gouvernement veuille bien faire une déclaration à ce sujet. »

Déclaration du ministre des Affaires étrangères

Le ministre des Affaires étrangères, M. Wallenberg, fait ensuite la déclaration suivante :

« A plusieurs reprises et en termes non équivoques il a été déclaré de diverses sources autorisées que durant la guerre actuelle la Suède entend, tout en revendiquant envers et contre tous sa pleine et entière neutralité, observer une neutralité stricte et impartiale et que son très vif désir est de n'être point entraînée dans des complications quelconques. Les déclarations faites à cet égard par le gouvernement, je suis en mesure de les confirmer, ont été toujours entendues et ont été respectées par les deux belligérents. Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis que poser la question des îles d'Åland, je tiens à déclarer que la Suède a une importance vitale pour la Suède, ainsi qu'il résulte de la convention que le Parlement suédois a jugé en 1910 encore le gouvernement suédois, et j'ai la conviction que le Parlement suédois, dans la situation actuelle, partage cette manière de voir. C'est pourquoi, conformément à ce que je viens de dire, je puis donner à la Chambre des députés une déclaration qui sera l'expression de mon devoir de suivre cette question avec une attention incessante et qu'il ne négligera rien pour sauvegarder sur ce point comme sur les autres les droits et les intérêts de la Suède. Il est impossible, pour des raisons faciles à comprendre, d'entrer dans des explications plus détaillées. »

Déclarations des chefs de partis

Après le discours de M. Wallenberg, M. Branding, leader socialiste, a déclaré :

« Je suis certain d'être l'interprète de la fraction socialiste tout entière en remerciant le ministre des Affaires étrangères de la déclaration non équivoque qu'il vient de faire et dont il ressort que le gouvernement, en même temps qu'il s'applique à revendiquer envers et contre tous l'indépendance de la Suède, maintient dans toute leur pureté les principes de sa politique de neutralité. »

Après le discours de M. Wallenberg, M. Branding, leader socialiste, a déclaré :

« Je suis certain d'être l'interprète de la fraction socialiste tout entière en remerciant le ministre des Affaires étrangères de la déclaration non équivoque qu'il vient de faire et dont il ressort que le gouvernement, en même temps qu'il s'applique à revendiquer envers et contre tous l'indépendance de la Suède, maintient dans toute leur pureté les principes de sa politique de neutralité. »

« Les lignes d'action qu'elle trace à la politique étrangère du gouvernement me semblent, a-t-il dit, devoir obtenir l'adhésion unanime de tous les membres de la Suède de vouloir de maintenir au cours de la guerre actuelle sa neutralité, il a donc aussi la Chambre et le pays l'assurance qu'il ne négligera rien dans la question si importante pour notre pays des îles d'Åland, afin de sauvegarder les droits et les intérêts du pays. Il m'est agréable, ajoute-t-il, de pouvoir déclarer que le parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir dans cette politique une absolue adhésion et l'espère vivement qu'elle pourra être poursuivie avec plein succès. »

Le ministre des Affaires étrangères a répondu à la première Chambre du Riksdag les déclarations sur la politique étrangère de la Suède qu'il avait faites à la deuxième Chambre.

Après le discours du ministre, les leaders des divers partis, MM. Trygger, conservateur; L. Kvarnström, libéral; et Navrinsky, socialiste, ont déclaré s'en tenir aux déclarations faites par les membres de leurs partis à la deuxième Chambre.

Stockholm, 18 Mai.

Les journaux de tous les partis commentent avec une vive satisfaction les déclarations du ministre des Affaires étrangères, unanimement approuvées par le Riksdag, d'après lesquelles le gouvernement et le Riksdag désavouent les deux partis extrêmes activistes et partisans de la paix à tout prix. Cette grande manifestation de l'Assemblée a été approuvée par le peuple suédois tout entier.

La Lutte contre l'Alcoolisme

Au sujet de la lutte contre l'alcoolisme, le Sous-Secrétaire d'État à la guerre, vient de donner dans une nouvelle circulaire aux commandants des régions, aux inspecteurs des forges, et aux contrôleurs de la main-d'œuvre, les instructions suivantes :

« Avenir tout ouvrier surpris en état d'ivresse sera immédiatement et par vos soins renvoyé au dépôt de son corps, pour être dirigé sur les armées. Il ne pourra être suris à cette mesure qu'en faveur des hommes qui seraient enrôlés pour la première fois et en cas de récidive le renvoi au dépôt sera toujours péremptoire. »

De même que pour le renvoi au corps des hommes qui se sont fait remarquer par leur mauvais vouloir persistante au travail, il n'y a pas lieu de considérer cette mesure comme une sanction disciplinaire, mais comme le meilleur moyen d'arracher l'ouvrier à un milieu où il se trouve en butte à des tentations auxquelles il se montre incapable de résister et d'autre part, d'éviter à ses camarades les dangereux exemples d'une intempérance qui pourra moins satisfaire aux armées.

LA GUERRE

L'activité reprend devant Verdun

Les Allemands se brisent contre le bois d'Avocourt, tandis que nous leur infligeons deux échecs significatifs.

Paris, 18 Mai.
Les ministres se sont réunis, ce matin, à Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. Ils se sont entretenus de la situation militaire et diplomatique.

M. Briand, président du Conseil, a soumis à la signature du président de la République, un décret portant institution d'un Comité interministériel pour aider à la reconstitution des régions envahies ou atteintes par les faits de guerre.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier — Paris, 18 Mai.

L'accalmie de ces jours derniers sur le front de Verdun a été interrompue hier sans qu'on puisse cependant considérer les actions engagées comme le point de départ d'une offensive de grand style. L'attaque des Boches contre le réduit du bois d'Avocourt a cependant été extrêmement violente. A plusieurs reprises, avec des forces dont l'importance dit assez le prix que l'ennemi attachait à son objectif, les troupes allemandes ont livré assaut sans parvenir à aborder nos positions. Peu après ce rude échec infligé à l'ennemi, nous prenions de notre côté l'offensive sur deux points principaux : au nord de la cote 287, dont les communications récentes ont dit assez l'importance, et nous enlevions une tranchée à l'ennemi, tandis que sur la pente nord-est de la cote 304, nous les chassions d'une position intéressante.

Les autres événements du front sont sans importance, sauf cependant les exploits de notre aviation, de plus en plus magnifiques.

L'attention se porte maintenant sur le front italien où l'Autriche engage une offensive très violente dans le Trentin. La région ne se prête guère à des opérations de grandes masses, et d'autre part nos alliés sont en mesure de tenir tête à leur ennemi. Je ne crois pas que celui-ci puisse tirer de grands avantages de son effort. C'est dire que le repli des troupes italiennes sur certaines parties de ce front n'a qu'une signification stratégique.

Une information très intéressante nous parvient par la voie de Lausanne : c'est un extrait de la note de service envoyée par le ministère de la Guerre prussien à la fin du mois dernier à tous les chefs d'industrie travaillant pour l'Etat et auxquels on ordonne le remplacement immédiat de tous les hommes du service armé sans exception. C'est la preuve manifeste de l'épuisement des réserves de l'Allemagne. Les renseignements aussi sûrs que nous parvenons d'autre part sur la crise de l'alimentation semblent indiquer que celle-ci est très réellement grave. Enfin, pour terminer, il faut signaler les informations d'après lesquelles l'activité est extrême sur le front de Salonique dans les deux camps adverses.

MARTIN RICHARD.

LA DURÉE DE LA GUERRE

Y aura-t-il une nouvelle campagne d'hiver ?

Londres, 18 Mai.
Le correspondant du Daily Chronicle au front de Galicie télégraphie via Pétrougrad :
Des conversations prolongées que j'ai pu avoir avec plusieurs généraux commandant des divisions ou des corps d'armée, il résulte que, tous ou à peu près, considèrent que la guerre se poursuivra encore pendant longtemps. Il n'y a guère qu'un vétéran, général de division, qui soit d'un avis différent. D'après lui, l'ennemi est incapable, tant d'hommes, d'organiser une autre campagne d'hiver.

Les Finances et la Guerre

Les déclarations pour l'impôt sur le revenu. — L'expérience a donné des résultats encourageants.

Paris, 18 Mai.
M. Ribot, ministre des Finances, a déposé aujourd'hui, à la Chambre des députés, le projet de loi sur les crédits provisoires applicables au troisième trimestre de 1916.

Le montant de ces crédits s'élève à 7 milliards 891.328.744 francs pour le budget général et à 619.742.771 francs pour les budgets annexes.

L'exposé des motifs contient d'intéressants développements sur la situation de la trésorerie et celle de la Banque de France ainsi que sur le moyen de réduire l'emploi de la monnaie par les paiements en chèques ou en virements. Il montre ensuite les difficultés de payer nos achats à l'étranger et indique les mesures prises pour remédier à la hausse des changes.

L'exposé des motifs fait connaître en outre le nombre des déclarations faites pour l'impôt sur le revenu. Il a été de 163.107, dont 63.388 pour la Seine, et 102.719 pour les autres départements; 173.000 personnes ont déclaré que leur revenu était inférieur au minimum légal. On estime à 310.000 environ le nombre total des assujettis. L'ensemble du revenu déclaré s'élève à 1.363 millions pour la Seine et 1.568 millions pour les départements.

Cette première expérience de l'impôt sur le revenu, qui s'est poursuivie dans des conditions évidemment défavorables, donne donc des résultats encourageants. M. Ribot est d'avis de la laisser se continuer sans toutefois avoir à aucune des dispositions de la loi du 15 juillet 1914 : il faut donner aux contribu-

EXPLOITS AERIENS

Comment combattent Navarre et Guynemer

Le Bulletin des Armées cite un certain nombre d'exploits aériens intéressants de nos meilleurs pilotes. Nous en détachons le passage suivant, relatif à Navarre et à Guynemer.

Le combat en avion est rapproché. C'est à une distance de 15 à 25 mètres que l'on doit tirer à coup sûr une bande de mitrailleuse. On cite comme une exception ce récent exploit de Navarre à Verdun. A 4.500 mètres d'altitude, notre champion, voyant un avion allemand très rapide qui échappait, lui a envoyé, comme par dépit, ses balles à une distance de 200 mètres.

Satisfaction totale ! pensait-il. Non ! l'appareil ennemi atterrit culbuté aussitôt et s'écrasa sur le sol.

Mais, d'habitude, Navarre cherche toujours la bataille au plus près. Un jour, dans un vent de tempête soufflant à l'arrière, un fokker fuyait devant lui. La poursuite fut d'une quarantaine de kilomètres, accomplie en moins de dix minutes. Navarre se tenait exactement dans le sillage de l'ennemi, suivant tous ses mouvements les plus imprévus.

Sans cesse le fokker en fuite le mitrillait par l'arrière.

Les balles s'éparpillaient autour de lui. Par miracle, aucune ne l'atteignit. Le moteur seul reçut quelques éraflures.

Enfin, au moment propice, Navarre, qui s'avait point encore tiré, vint se placer en bonne posture et, d'une seule gerbe, avec 25 balles seulement, précipita l'allemand vers le sol.

Voici un autre aspect d'un combat aérien. Un de nos bons pilotes de chasse, Ningsesser,

Un énorme appareil allemand à trois places faisait récemment sa centième sortie, et, trouvant un biplan français sur sa route, un modesto appareil d'observation, il tenta aussitôt de le démolir. La besogne lui était facile. Formidablement armé et plus rapide, il cribla de balles son adversaire. Bientôt les français, en flammes, était près de s'abattre sur le sol.

Mais, perdus pour perdus, les deux héros qui montaient le biplan français, un cocardes tricolores ne voulurent point tomber seuls.

Ils se jetèrent sur l'allemand et l'aborderent. Il y eut cinq victimes, mais les deux héros, en mourant, s'étaient vengés !

Deux autres aviateurs français se sont très



L'aviateur Guynemer

sans mal d'une aventure semblable dans des circonstances différentes.

Dans un combat rapproché, Chaput, involontairement, aborda l'allemand en piquant sur lui et coupa net la queue de son appareil. Il eut la chance prodigieuse de ne perdre dans le choc que son moteur ; il put revenir dans nos lignes et réussit à atterrir sain et sauf. L'ennemi, par contre, s'était écrasé sur le sol.

L'autre abordage fut Guynemer. Mais volontairement, cette fois !

Guynemer, sa mitrailleuse enrayée, voyait, impuissant, son adversaire lui échapper. Alors, pris soudain de rage, il se lança contre lui à l'abordage.

L'allemand, terrorisé, essaya bien de l'éviter, mais vainement. Une aile touchée se brisa comme du verre.

L'appareil de Guynemer résista mieux, et, quoique désemparé, le pilote pouvait le ramener docilement jusqu'à l'atterrissage. Quant à l'appareil allemand, ce n'était plus que d'infortunés débris.

IL Y A UN AN

Mercredi 19 Mai

L'ennemi multiplie ses tentatives d'attaque : elles sont arrêtées de toutes parts, notamment sur l'Yser et dans le bois de Fritère.

Front oriental : de violents combats s'engagent autour de Przemysl, Drohobycz, Striz, Delatyn et Kolomea. Dans les Dardanelles, progrès des forces alliées. Dans la mer de Marmara, perte du sous-marin australien A-E-2, coulé par une mine.



L'aviateur Navarre

voit soudain un fokker qui surgit derrière lui. Naturellement, il n'a pu l'entendre venir. Il est perdu... Pas encore !

Il cabre brusquement son appareil pour monter en chandelle, tout droit. Il grimpe, mais, faute d'arrivée d'essence dans cette position, son moteur s'arrête. Le pilote l'achève pas le looping. Il pronote sur une aile et reprend son équilibre. Le fokker, désemparé par cette manœuvre imprévue, est passé sous lui sans avoir eu le temps de tirer.

La rencontre change de face : c'est le Français qui, maintenant, est derrière l'allemand. Il éprouve une bande de mitrailleuse qui porte juste, et le fokker dégringole.

Ainsi, en avion on se bat de près. Il y a en parlant des accrochages. Ils sont rares, car aucun des adversaires ne peut en revenir, à moins d'une chance miraculeuse.

Des avions ennemis ont lancé des bombes sur Castel-Tesino, Ospadate, Montebelluna, Staziona della Carola et Gemona. Il y a eu quelques victimes sans aucun dégat.

Les avions autrichiens ont tué 8 enfants Milan, 18 Mai.

A Udine, une bombe lancée par les avions autrichiens a tué deux jeunes écoliers, dont l'âge varie entre 14 et 17 ans.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Sur le front franco-anglais

Nous avons pris l'offensive des deux côtés du Vardar

La Gazette de Francfort annonce que les troupes franco-anglaises ont passé à l'offensive des deux côtés du Vardar, depuis l'extrême frontière de Dova-Tepe jusqu'à Majada, et que, dans cette région, des combats ont eu lieu depuis trois jours.

Le journal allemand ajoute qu'on ne peut pas encore juger s'il s'agit d'une offensive générale, ou si l'on se trouve en présence d'une reconnaissance de grand style.

L'exposition du zeppelin

L'exposition du zeppelin, qui a commencé aujourd'hui, attire une foule énorme. Ce n'est plus un simple objet de curiosité, mais un objet qui occupe le grand public de la Tour Blanche.

Les visiteurs assistent avec un vif intérêt à la restitution du dirigeable, auquel on adjoint les moteurs et les six réservoirs à essence.

L'activité des avions alliés

A Athènes, 18 Mai.

Au cours d'un raid aérien, des avions alliés ont détruit un hangar d'aéroplanes à Xanthi et endommagé les travaux de défense, ainsi que les campements bulgares des environs de la ville.

De nombreux soldats ont été tués. Des bombes jetées sur Porto-Lagos ont provoqué plusieurs incendies.

Les avions ont survolé également Petrich, où ils ont occasionné de sérieux dégâts.

En Serbie

Le roi de Bulgarie à Monastir

Athènes, 18 Mai.

On mande de Salonique que le roi Ferdinand, venant de Monastir, a été reçu aux défilés de Babouna par le général Boyadjeff. Le roi a inspecté les travaux de défense.

A son arrivée à Monastir, il s'est installé dans le local de l'école d'agriculture, et est allé ensuite, en compagnie des généraux allemands, inspecter les retranchements aux frontières grecques.

Un village de Tsanakli, en cours d'un raid offert au roi, un général allemand, dans son toast, a souligné la région de l'Alliance germano-bulgare. Le roi Ferdinand a répondu en exprimant l'espoir que la victoire finale consacrerait la lutte entreprise par l'Allemagne et ses alliés.

De retour à Monastir, le roi a visité l'aéroplane situé près des casernes dénommées « Casernes rouges ». Il s'est rendu ensuite à Perlepe et à Grakovo pour inspecter les travaux du chemin de fer.

En Grèce

Un emprunt forcé

Athènes, 18 Mai.

Le gouvernement grec a donné ordre aux banques de dresser une liste des dépôts de vue et à échéance. On assure que si les résultats de l'enquête sont satisfaisants, un emprunt forcé sera décidé et les déposants obligés de souscrire jusqu'à concurrence de 30 % de leurs dépôts. Ce serait l'emprunt forcé.

En Roumanie

Commandes de drap à Viadivostock

Zurich, 18 Mai.

Le gouvernement roumain a passé des commandes de drap pour une valeur de plusieurs millions aux fabriques d'étoffe de Viadivostock, fabriques fondées avec des capitaux japonais.

Selon le même journal, le gouvernement roumain vient d'introduire la censure sur les télégrammes politiques et commerciaux.

En Albanie

Le camp retranché italien

Athènes, 18 Mai.

On télégraphie d'Argyrocastro au ministre de l'Intérieur, que les troupes italiennes occupent, à l'heure actuelle, les points stratégiques de la région de Chimara, aux environs de Palassas. La position du sommet Thanasia a été formidablement fortifiée. Les Italiens y ont placé des canons à longue portée, y trouvant par ailleurs de profondes tranchées entourées de fils barbelés.

Les envahisseurs de Rachi, Geroussi, Klorofa ont été également occupés et fortifiés.

Les Italiens ont en un mot, créé un formidable camp retranché comparable à celui de Salonique.

double camp retranché comparable à celui de Salonique.

Le Régime des Prisonniers

Berne, 18 Mai.

Un accord a été conclu entre les gouvernements allemand et français, aux termes duquel les prisonniers allemands et français recevront quotidiennement un ration de pain qui atteindra 600 grammes.

Pour les prisonniers de guerre français en Allemagne, il sera fait des envois collectifs de pain, qui sera distribué dans une vitesse par le gouvernement allemand aux différents camps. Les frais de transport sensiblement augmentés par ces envois en grande vitesse seront supportés par la France.

Quel ministre des Affaires Etrangères est allé plus loin que moi dans cette voie des envois loyaux explications devant les Commissions ? Et à tous les autres points de vue, n'ai-je pas rempli les obligations de mon programme ? Je vous prie, je vous supplie de réfléchir. Vous sommes à une heure décisive où nous sommes obligés de voir toutes les espérances. (Vifs applaudissements.)

Le gouvernement est prêt à cette collaboration. Est-elle possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que trop. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre contribution, vous n'avez rien à dire et vous n'avez rien à faire. Mais si vous sentez qu'il vous est indispensable pour supporter le poids du lourd fardeau qui pèse sur vos épaules, vous devez le dire, et le dire tout haut. (Vifs applaudissements.)

M. Briand pose la question de confiance

M. Briand. — Les députés du Parlement ont pu aller au front librement, et exercer leur droit de contrôle. Le gouvernement, on le sait, a voulu le reconnaître, s'est rendu à toutes les exigences, et a été très apprécié par le Parlement. J'ai donc rempli toutes les obligations du programme auquel je m'étais engagé en me présentant à vous.

Quel ministre des Affaires Etrangères est allé plus loin que moi dans cette voie des envois loyaux explications devant les Commissions ? Et à tous les autres points de vue, n'ai-je pas rempli les obligations de mon programme ? Je vous prie, je vous supplie de réfléchir. Vous sommes à une heure décisive où nous sommes obligés de voir toutes les espérances. (Vifs applaudissements.)

Le gouvernement est prêt à cette collaboration. Est-elle possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que trop. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre contribution, vous n'avez rien à dire et vous n'avez rien à faire. Mais si vous sentez qu'il vous est indispensable pour supporter le poids du lourd fardeau qui pèse sur vos épaules, vous devez le dire, et le dire tout haut. (Vifs applaudissements.)

M. Briand monte à la tribune et dépose un projet de loi portant ouverture de douzièmes provisoires.

L'émission des valeurs étrangères

La Chambre décide de discuter immédiatement un projet déposé également par M. Ribot, tendant à la restriction de l'émission des valeurs étrangères pendant la guerre.

M. Ribot répond que l'interdiction de s'acquitter par la vente de titres de Sociétés françaises déjà émises, les Anglais ont déjà adopté une loi analogue. Le ministre sera très large pour l'autorisation des Sociétés étrangères. Les Français travaillant pour la Défense Nationale. Ce projet est un projet de guerre. La France se défend par tous les moyens. Il ne faut rien laisser perdre et nous devons un gouvernement indigne de ce pays, conclut-il, si nous n'agissons de la sorte.

M. Plichon insiste pour obtenir du ministre des Finances l'assurance que les autorisations seront accordées très largement aux industriels des régions envahies, afin de faciliter la reprise des affaires.

M. Ribot se déclare en complet accord avec le député de Nord, et ajoute que l'Etat sera mis en mesure d'aider de tous ses moyens le commerce et l'industrie des départements en question.

La Chambre passe alors au vote. Par 343 voix contre 99 sur 444 votants, un amendement de M. Louis Dubois, tendant à restreindre l'effet de la loi aux seules Sociétés étrangères, est repoussé. Pour ce qui est de l'ensemble du projet est ensuite voté sans modifications, par 483 voix contre 3, sur 488 votants.

Les interpellations

M. Deschanel donne lecture des interpellations qu'il a reçues.

De M. Grenier, tendant à restreindre le développement de certaine littérature et des représentations théâtrales qui réabâtissent des bénéfices scandaleux.

De M. Albert Favre, sur les conditions dans lesquelles a été mis en état de départ, depuis 10 mois, la région de Verdun, sous la responsabilité qui en découle, sur les sanctions qui ont été prises.

De M. Baudry d'Asson, sur la façon dont sont accordées les allocations aux familles de militaires.

De M. Alexandre Blanc, sur les raisons qui font que les autorités militaires ou civiles interdisent des réunions ou font des punitions à l'égard de la vieillesse.

Enfin, de M. André Hesse, sur les mesures de la catastrophe de La Pallice et les mesures que le gouvernement compte prendre pour éviter le retour.

M. Briand répond que trois des interpellations (celles de MM. Grenier, Baudry d'Asson, Alexandre Blanc), intéressant le ministre de l'Intérieur, seront traitées par le ministre de l'Intérieur. Les autres seront traitées par exemple, l'interpellation de M. André Hesse pourrait, de même, venir en discussion au lendemain de la réunion du sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur. Pour ce qui est de l'interpellation de M. Favre sur Verdun, le président du Conseil estime qu'il n'y a pas lieu de accéder à sa fixation dans le moment présent.

M. Favre expose que la Commission de l'Armée s'est préoccupée, hier, de la question qui fait l'objet de son interpellation. Il expose les raisons de son interpellation, et les explications nécessaires à ce sujet. Si elles sont insuffisantes, je me réserve de demander à la Chambre, ajoute l'orateur, de discuter l'interpellation soit en séance, soit en Comité secret.

M. Briand réplique. M. Favre ajourne la fixation de son interpellation sous la réserve que des explications lui seront données par le gouvernement et la Commission de l'Armée. S'il juge la réponse du gouvernement insuffisante, il reviendra à la tribune. Comme chef du gouvernement, le ministre se réserve l'opportunité qu'il y aura, pour nous, à accepter ou non la discussion. La Chambre garde sa liberté et le gouvernement aussi.

M. Jean Ben. — Quelle importance aura l'opportunité qu'il y aura, pour nous, à accepter ou non la discussion. La Chambre garde sa liberté et le gouvernement aussi.

M. Alexandre Blanc monte ensuite à la tribune.

M. Pughès-Gontli lui criant : « Allez vous expliquer à Kienthal mais pas ici ! », le sénateur a répondu qu'il n'avait rien de personnel à dire et qu'il se réservait de parler librement, avec le gouvernement, n'ayant en vue, comme celui-ci, que le but sacré auquel tendent les sacrifices de la nation, et l'exemple d'un bon citoyen.

A cette condition, et si, dans le moment, nous n'avons pas d'autres affaires, nous pourrions ouvrir nos cœurs aux plus beaux espoirs.

La Chambre a compris l'exportation et salut d'applaudissements les plus vifs.

M. Briand.

M. Deschanel rappelle que la Chambre, à sa dernière séance, a renvoyé à aujourd'hui la fixation de la date de l'interpellation de M. Charles Bernard, sur la censure.

M. Briand, de sa place, demande le renvoi de l'interpellation, le gouvernement s'étant expliqué à fond devant la Chambre sur la censure et tout récemment encore devant la Commission de l'Armée. Les erreurs de cette institution sont inévitables.

Comme des protestations s'élevaient à l'extrême gauche, le président du Conseil monte à la tribune.

Les séances du Parlement, dit-il, ne doivent pas être consacrées à des discussions incessantes d'interpellations, cette œuvre ne correspondrait ni aux besoins du moment ni, surtout, à ce que le pays attend des deux Chambres.

M. Charles Vincent. Le gouvernement ferait mieux de rendre hommage à la conduite du Parlement.

M. Briand. — Le gouvernement lui rend hommage qu'il mérite ! Et, précisément pour cette raison, il compte sur sa sagesse pour

ne pas mettre à son ordre du jour des questions irritantes et collaboratives. Le Parlement et le gouvernement ont été réalisés dans un esprit de guerre et consacré à la Défense Nationale.

M. Briand. — Je suis prêt à assurer cette collaboration.

M. Jean Ben. — Il serait temps !

M. Briand. — Jamais je n'ai refusé de collaborer avec les Chambres.

M. Périé (sénat). — Allons-donc ! Nous attendons encore de vous les documents nécessaires à nos travaux de la Commission des marchés.

M. Briand pose la question de confiance

M. Briand. — Les députés du Parlement ont pu aller au front librement, et exercer leur droit de contrôle. Le gouvernement, on le sait, a voulu le reconnaître, s'est rendu à toutes les exigences, et a été très apprécié par le Parlement. J'ai donc rempli toutes les obligations du programme auquel je m'étais engagé en me présentant à vous.

Quel ministre des Affaires Etrangères est allé plus loin que moi dans cette voie des envois loyaux explications devant les Commissions ? Et à tous les autres points de vue, n'ai-je pas rempli les obligations de mon programme ? Je vous prie, je vous supplie de réfléchir. Vous sommes à une heure décisive où nous sommes obligés de voir toutes les espérances. (Vifs applaudissements.)

Le gouvernement est prêt à cette collaboration. Est-elle possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que trop. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre contribution, vous n'avez rien à dire et vous n'avez rien à faire. Mais si vous sentez qu'il vous est indispensable pour supporter le poids du lourd fardeau qui pèse sur vos épaules, vous devez le dire, et le dire tout haut. (Vifs applaudissements.)

M. Briand monte à la tribune et dépose un projet de loi portant ouverture de douzièmes provisoires.

L'émission des valeurs étrangères

La Chambre décide de discuter immédiatement un projet déposé également par M. Ribot, tendant à la restriction de l'émission des valeurs étrangères pendant la guerre.

M. Ribot répond que l'interdiction de s'acquitter par la vente de titres de Sociétés françaises déjà émises, les Anglais ont déjà adopté une loi analogue. Le ministre sera très large pour l'autorisation des Sociétés étrangères. Les Français travaillant pour la Défense Nationale. Ce projet est un projet de guerre. La France se défend par tous les moyens. Il ne faut rien laisser perdre et nous devons un gouvernement indigne de ce pays, conclut-il, si nous n'agissons de la sorte.

M. Plichon insiste pour obtenir du ministre des Finances l'assurance que les autorisations seront accordées très largement aux industriels des régions envahies, afin de faciliter la reprise des affaires.

M. Ribot se déclare en complet accord avec le député de Nord, et ajoute que l'Etat sera mis en mesure d'aider de tous ses moyens le commerce et l'industrie des départements en question.

La Chambre passe alors au vote. Par 343 voix contre 99 sur 444 votants, un amendement de M. Louis Dubois, tendant à restreindre l'effet de la loi aux seules Sociétés étrangères, est repoussé. Pour ce qui est de l'ensemble du projet est ensuite voté sans modifications, par 483 voix contre 3, sur 488 votants.

Les interpellations

M. Deschanel donne lecture des interpellations qu'il a reçues.

De M. Grenier, tendant à restreindre le développement de certaine littérature et des représentations théâtrales qui réabâtissent des bénéfices scandaleux.

De M. Albert Favre, sur les conditions dans lesquelles a été mis en état de départ, depuis 10 mois, la région de Verdun, sous la responsabilité qui en découle, sur les sanctions qui ont été prises.

De M. Baudry d'Asson, sur la façon dont sont accordées les allocations aux familles de militaires.

De M. Alexandre Blanc, sur les raisons qui font que les autorités militaires ou civiles interdisent des réunions ou font des punitions à l'égard de la vieillesse.

Enfin, de M. André Hesse, sur les mesures de la catastrophe de La Pallice et les mesures que le gouvernement compte prendre pour éviter le retour.

M. Briand répond que trois des interpellations (celles de MM. Grenier, Baudry d'Asson, Alexandre Blanc), intéressant le ministre de l'Intérieur, seront traitées par le ministre de l'Intérieur. Les autres seront traitées par exemple, l'interpellation de M. André Hesse pourrait, de même, venir en discussion au lendemain de la réunion du sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur. Pour ce qui est de l'interpellation de M. Favre sur Verdun, le président du Conseil estime qu'il n'y a pas lieu de accéder à sa fixation dans le moment présent.

M. Favre expose que la Commission de l'Armée s'est préoccupée, hier, de la question qui fait l'objet de son interpellation. Il expose les raisons de son interpellation, et les explications nécessaires à ce sujet. Si elles sont insuffisantes, je me réserve de demander à la Chambre, ajoute l'orateur, de discuter l'interpellation soit en séance, soit en Comité secret.

M. Briand réplique. M. Favre ajourne la fixation de son interpellation sous la réserve que des explications lui seront données par le gouvernement et la Commission de l'Armée. S'il juge la réponse du gouvernement insuffisante, il reviendra à la tribune. Comme chef du gouvernement, le ministre se réserve l'opportunité qu'il y aura, pour nous, à accepter ou non la discussion. La Chambre garde sa liberté et le gouvernement aussi.

M. Jean Ben. — Quelle importance aura l'opportunité qu'il y aura, pour nous, à accepter ou non la discussion. La Chambre garde sa liberté et le gouvernement aussi.

M. Alexandre Blanc monte ensuite à la tribune.

M. Pughès-Gontli lui criant : « Allez vous expliquer à Kienthal mais pas ici ! », le sénateur a répondu qu'il n'avait rien de personnel à dire et qu'il se réservait de parler librement, avec le gouvernement, n'ayant en vue, comme celui-ci, que le but sacré auquel tendent les sacrifices de la nation, et l'exemple d'un bon citoyen.

A cette condition, et si, dans le moment, nous n'avons pas d'autres affaires, nous pourrions ouvrir nos cœurs aux plus beaux espoirs.

La Chambre a compris l'exportation et salut d'applaudissements les plus vifs.

M. Briand.

M. Deschanel rappelle que la Chambre, à sa dernière séance, a renvoyé à aujourd'hui la fixation de la date de l'interpellation de M. Charles Bernard, sur la censure.

M. Briand, de sa place, demande le renvoi de l'interpellation, le gouvernement s'étant expliqué à fond devant la Chambre sur la censure et tout récemment encore devant la Commission de l'Armée. Les erreurs de cette institution sont inévitables.

Comme des protestations s'élevaient à l'extrême gauche, le président du Conseil monte à la tribune.

Les séances du Parlement, dit-il, ne doivent pas être consacrées à des discussions incessantes d'interpellations, cette œuvre ne correspondrait ni aux besoins du moment ni, surtout, à ce que le pays attend des deux Chambres.

M. Charles Vincent. Le gouvernement ferait mieux de rendre hommage à la conduite du Parlement.

M. Briand. — Le gouvernement lui rend hommage qu'il mérite ! Et, précisément pour cette raison, il compte sur sa sagesse pour

but que nous poursuivons, dit-il, n'est pas un but de persécution, mais de simplification. Il s'agit de faciliter l'écoulement des valeurs de guerre. Nous devons nous préoccuper de dévier les abus et les scandales.

La suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

M. Ribot, ministre des Finances, qui vient d'arriver de la Chambre, demande au Sénat de fixer à son plus prochain ordre du jour l'urgence du projet de loi sur les bénéfices de guerre.

Le Sénat s'ajourne à demain vendredi 3 heures.

La séance est levée à 6 h. 10.

Les Obsèques de M. Toussaint Samat

Directeur du « Petit Marseillais »

Les obsèques de M. Toussaint Samat, directeur du « Petit Marseillais », ont eu lieu hier après-midi, ont revêtu un véritable caractère de deuil local.

Toutes les autorités civiles de notre ville, le maire, MM. Eugène Bérin, directeur de la Préfecture, et M. L. Bérin, directeur de la Préfecture, ont été présents, ainsi que les membres du Conseil municipal, les membres du Conseil d'arrondissement, les membres du Conseil de la République, M. Dubou, président du Tribunal de Commerce, M. Michel, représentant le Conseil général, M. Théodore Henry, directeur du « Petit Marseillais » à Paris, et de l'Association des Journalistes Républicains, de nombreux conseillers généraux et municipaux et des principaux représentants de nos administrations.

A deux heures trente ont lieu la levée du corps au milieu du recueillement général.

Après le service, le cortège se rendit à la messe, se plaçant à la tête de MM. Bérin, directeur de la Préfecture, M. L. Bérin, directeur de la Préfecture, M. Dubou, président du Tribunal de Commerce, M. Michel, représentant le Conseil général, M. Théodore Henry, directeur du « Petit Marseillais » à Paris, et de l'Association des Journalistes Républicains, de nombreux conseillers généraux et municipaux et des principaux représentants de nos administrations.

Après l'absoute, célébrée en l'église Notre-Dame-du-Loup, le cortège se rendit à l'enterrement au cimetière où un service d'ordre des plus discrets, sous les ordres de MM. Galabert, commissaire central, Potentier, directeur des journaux quotidiens de Marseille, et M. Horace Bérin, directeur du « Petit Marseillais », ont assuré l'ordre du cimetière, contenant déjà, dans les allées latérales, toute une foule émue.

Quand le corbillard s'arrêta devant le cimetière, le directeur de la Préfecture, M. L. Bérin, entouré de membres de la famille Samat tous leurs amis qui suivaient.

Devant le corbillard, M. Gaspard Galy, au nom de tous les collaborateurs du « Petit Marseillais », a prononcé une allocution où il a dit en termes très émouvants que les qualités de cœur et d'esprit de M. Toussaint Samat, et l'état si bon, a été un grand honneur pour le « Petit Marseillais » et que son départ nous laisse un grand vide.

Après ces paroles de sympathie, la cérémonie prenait fin et la foule quittait le cimetière.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette. — Le prince royal de Bahr-el-Ghazal, Ibrahim Kachalla, venant d'Alger et de Bone, ont remené 400 prisonniers de guerre allemands qui se trouvent en Algérie depuis plusieurs mois. Encadrés de détachements de soldats territoriaux, les prisonniers ont été conduits au ponton du cap Pinède. Ce transfert s'est effectué sans incident.

Un prince nègre sur la sellette.

PROPOS DU PAIN

Les arguments de la Chambre des Minotiers

Nous avons publié dans un de nos récents numéros un article sur la fabrication du pain. Nous y constatons — constatation que la population marseillaise fait chaque jour — que le pain qui est actuellement fabriqué dans la plupart des boulangeries de Marseille et de la région laisse beaucoup à désirer et, nous basant sur des données généralement recueillies à source sûre, nous attribuons cette défectueuse qualité à un défaut d'usage.

La Chambre Syndicale des Minotiers et Fabricants de Semoules de Marseille s'est émise de notre article et a cru devoir nous adresser une longue lettre de protestation.

Nous nous permettrons de lui faire observer tout d'abord que nos critiques ne visaient nullement les minotiers de Marseille. Nous parlions de certains minotiers qui, depuis la nouvelle réglementation touchant le pourcentage de la farine et la fabrication du pain dit « National », ont cru pouvoir abandonner les anciens procédés de mouture du moulin à plus profit, apportant dans les diverses opérations que cette mouture nécessite les mêmes soins et le même souci que naguère.

Ceci n'est un secret pour personne que le pain que nous considérons au moment de son état de farine inférieure et qui est moins bien travaillé, moins bien pétri qu'autrefois. Les nombreuses lettres que nous avons reçues à ce sujet nous ont fait constater, nous sommes persuadés, que nous n'avons pas eu de nous seuls à avoir fait cette constatation.

Nous demeurons donc dans les généralités et les critiques nous ont fait constater que les minotiers marseillais ont voulu se reconnaître dans notre article et prendre pour eux nos critiques ; nous nous reconnaissons incapables de les en empêcher. Nous reproduisons donc les marques de farine marseillaises faisant prime sur tous les marchés. La guerre survint. Le taux d'extraction fut porté à 70, et ensuite à 72 %. Le 16 octobre 1917, l'Etat en présence du déficit de la récolte et des difficultés de s'approvisionner à l'étranger (la cherté des blés venant à s'ajouter celle des frets) décida par un décret de modifier le taux d'extraction des blés. C'est alors que par principe d'économie bien entendu, le gouvernement nous obligea à livrer de la farine extraite à 74 % de rendement. L'Etat en présence du déficit de la récolte et des difficultés de s'approvisionner à l'étranger (la cherté des blés venant à s'ajouter celle des frets) décida par un décret de modifier le taux d'extraction des blés. C'est alors que par principe d'économie bien entendu, le gouvernement nous obligea à livrer de la farine extraite à 74 % de rendement.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

De M. Remy Seignou, sous-lieutenant au 1^{er} bataillon de chasseurs à pied, au champ d'honneur, le 2 avril 1916, à l'âge de 34 ans.

De M. Baptiste Cassel, caporal-fourrier au 52^e de ligne, mort pour la France, le 3 septembre 1914, à l'âge de 32 ans.

De M. Henri Guérou, brancardier au 8^e d'infanterie, mort au champ d'honneur, le 23 février, à l'âge de 37 ans.

De M. Pierre Guignes, sergent au 22^e colonial, mort des suites de ses blessures, le 26 septembre 1914, à l'âge de 28 ans.

De M. Fernand Abbat, lieutenant au 31^e de ligne, mort au champ d'honneur, le 19 mars 1916.

De M. Louis Royère, sergent au 26^e d'infanterie, tombé au champ d'honneur le 2 avril, à l'âge de 33 ans.

Le Petit Provençal partage l'affliction des familles si douloureusement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Marseille et la Guerre

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période du 28 jours au 31 mai 1916 aura lieu le vendredi 19 mai 1916, de 9 heures à 4 heures, dans les perceptions de la ville, conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera les retardataires.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera les retardataires.

Marseille et la Guerre

La Journée du Poliu

Ainsi que nous l'avons annoncé en son temps à nos lecteurs la répartition des sommes recueillies à l'occasion de la « Journée du Poliu » devait être faite au profit de nos frères combattants et de nos frères blessés. C'est pourquoi le Comité d'organisation a décidé de consacrer à cet effet une journée spéciale à la préparation et à la mise au point de l'œuvre d'Henri de Bornier, et qui interprétera le rôle de Gérard.

Le spectacle sera donné au théâtre de la République, le dimanche 28 mai, en matinée, à 2 heures. Le spectacle sera donné au théâtre de la République, le dimanche 28 mai, en matinée, à 2 heures.

Marseille et la Guerre

Comité de l'Or

Sur la proposition de M. Ricour, armateur, membre du Comité de l'Or, le vœu suivant est mis aux voix :

« Pour parer au manque de la monnaie bilieuse, rendant les paiements si difficiles et souvent impossibles, le Comité émet le vœu que la Chambre de Commerce de Marseille, qui a déjà rendu tant de services par la création de billets de petite coupure, fasse établir des jetons en aluminium ou en toute autre matière d'une valeur de 5 et 10 centimes. »

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Marseille et la Guerre

A l'Amicale de la Police

L'Amicale des Employés de la Police (7, rue Suffren) a recueilli pendant le mois d'avril 1916 (21^e versement), la somme de 287 francs, portant à 24.538 francs le total des versements.

La répartition en a été ainsi faite : à M. le Préfet, 600 francs ; à M. le Maire, 200 fr., 127 francs au Comité de Lingo du Prisonnier. Ces versements sont destinés aux blessés français ainsi qu'aux réfugiés ; Secours alloués aux veuves et orphelins de la Police par la Caisse d'Assurance au Prisonnier. Le total est de 24.538 francs. Ce qui fait un total général de 65.661 francs. Le bureau remercie les camarades de l'élan patriotique et humanitaire dont ils ne cessent de faire preuve depuis le début de la guerre.

Marseille et la Guerre

Le programme de la Police

Le programme de la Police, l'Amicale a inscrit les noms glorieux des camarades : **proppo Joseph**, gardien de la paix, tué à l'ennemi ; **Assenat Cyprien**, gardien de la paix, tué à l'ennemi ; **Vincetelli Jules**, secrétaire, dévoué des malades ; **Leschais** ces héros et adresses à leurs familles ses condoléances émuees.

Marseille et la Guerre

Une matinée littéraire à l'école « Edgar-Quinet »

La deuxième série de Lectures Populaires, organisées par le « Groupement des Œuvres marseillaises d'Assistance au soldat sur le front », a eu lieu dimanche, 14 mai, à l'école Edgar-Quinet.

Mme Colombat, directrice de l'école, nous a

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, nous avons dispersé un détachement ennemi, qui tentait d'aborder une de nos tranchées au sud de Nouvron.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a déclenché, vers 17 heures, une forte attaque sur nos positions du bois d'Haracourt et de la cote 304. Nos tirs de barrage, et nos feux de mitrailleurs ont arrêté l'ennemi, qui semble avoir subi des pertes élevées.

L'action d'artillerie continue très violente sur tout l'ensemble du secteur. Bombardement intermittent sur la rive droite, plus intense aux Eparges.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 18 Mai.</

